



FÉDÉRATION D' **AÏKIDO** TRADITIONNEL

École Daniel André BRUN

STAGE D'ÉTÉ D'AÏKIDO

Saint Georges d'Oléron, du 3 au 10 août 2025

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Fiche à retourner le plus tôt possible avec la fiche de réservation et impérativement avant le 30 juin 2025, à l'adresse suivante, le règlement peut s'effectuer sur place :

M. CLARAC Claude, 7 rue des Cadets de Gascogne, 33185 Le Haillan, France

(Tel : + 33 (0)6 19 76 55 72, mail : clarac.claude@orange.fr)

Merci d'établir une fiche de renseignements par personne

NOM :

PRÉNOM :

PRATIQUANT

Je renseigne tous les champs

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

PAYS :

TÉLÉPHONE :

PORTABLE :

E-MAIL :

CLUB/DOJO :

GRADE :

FÉDÉRATION NATIONALE/AUTRE :

Stage ouvert à tous à partir de 14 ans, licenciés et assurés saison 2024/2025, à toutes Fédérations, groupes et/ou Ecoles d'Aïkido.

Contrôle systématique de la licence et du certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Aïkido.

ACCOMPAGNANT

Je choisis l'option (cocher la case correspondante)

Adulte

Enfant

Enfant ne mangeant pas au restaurant

Ne fournir que cette page pour l'accompagnant (sans oublier le nom et le prénom).

Merci de bien vouloir renseigner le verso →



FÉDÉRATION D' **AÏKIDO** TRADITIONNEL

École Daniel André BRUN

STAGE D'ÉTÉ D'AÏKIDO

Saint Georges d'Oléron, du 3 au 10 août 2025

FICHE DE RÉSERVATION

Fiche à retourner le plus tôt possible aux dates ci-dessous pour bénéficier des tarifs préférentiels et impérativement avant le 30 juin 2025 accompagnée du règlement global, à l'adresse suivante :

M. CLARAC Claude, 7 rue des Cadets de Gascogne, 33185 Le Haillan, France

(Tel : + 33 (0)6 19 76 55 72, mail : clarac.claude@orange.fr)

Merci d'établir la fiche de réservation individuellement, pour le groupe ou la famille

NOM :

PRÉNOM :

INSCRIPTION STAGE

Je choisis l'option (cocher la case correspondante) :

- Stage complet (85 € / personne) pour personne(s)
- 1 journée (20 € / personne) pour personne(s)
- Quelques jours (contacter M. CLARAC)

HÉBERGEMENT ET REPAS

Le Centre Sportif Départemental de Boyardville est le lieu de villégiature du stage d'été, c'est un hébergement collectif confortable avec un coin lavabo, les sanitaires sont à l'extérieur des chambres. Les draps et couverture sont mis à disposition. Pour les repas, le service sous forme de self avec une restauration de qualité est élaboré par le chef, Cyrille et son équipe.

Disponibilité de 45 personnes, la priorité est l'ordre d'inscription, la réservation est validée suivant la possibilité de disponibilité.

Suivant la date de votre réservation, cocher la case correspondante :

- Réservation pour personne(s) jusqu'au 28/02/2025, stage complet 340 € / personne
- Réservation pour personne(s) du 01/03 au 30/04/2025, stage complet 355 € / personne
- Réservation pour personne(s) à compter du 01/05/2025, stage complet 370 €/personne.
- Réservation pour personne(s) arrivée le 02/08/ 2025 fin après-midi, 1/2 pension 38,50 €.

C'est la date de réception du paiement par virement ou règlement par chèque qui détermine le montant du prix !

Pour l'hébergement cocher la case correspondante au nombre de personnes :

Couple (2) 3 4 personnes ou +

Je souhaite partagée ma chambre avec :

- 1 journée, quelques jours ou le week-end (contacter M. CLARAC) personne(s).
- Annulation du repas de midi pour personne(s) de la journée libre du jeudi 7 août 2025.
- Panier repas de midi pour personne(s) de la journée libre du jeudi 7 août 2025.
- Participation de 15 € pour l'apéritif / collation pour personne(s) à partir de 14 ans.

A renseigner obligatoirement cette rubrique pour prévoir la préparation en cuisine et éviter le gaspillage. Merci de votre compréhension.

UN SEUL chèque, à l'ordre de : **FAT**, d'un montant total de : Euros.

En comptant sur votre compréhension, un règlement global en fonction des options choisies est souhaité. Merci par avance !

Encaissement une semaine avant le stage.

Préférence du règlement par virement bancaire : FEDERATION D AÏKIDO TRADITIONNEL

IBAN : FR76 1558 9335 3207 0764 8034 061 – BIC : CMBFR2BARK de : Euros.

Annulation :

- 1 - du 16 juillet au 26 juillet, aucun remboursement sur la prestation réservée.
- 2 - du 02 juillet au 15 juillet, remboursement de 50 % de la prestation réservée.
- 3 - du 18 juin au 01 juillet, remboursement de 75 % de la prestation réservée.

Tout départ pendant le stage ne donne droit à aucun remboursement.

Les animaux ne sont pas admis dans le Centre Sportif.

Pour participer aux activités nautiques, le Centre Sportif demande une attestation de « savoir nager ». Ce n'est pas le fait de l'organisation du stage par la Fédération.